Registre des non-conformités

Actions immédiates, suivi et clôture · Une référence par événement

1 | Ouvrir un suivi

- Notez le constat factuel, la date, la zone ou le produit concerné. Reliez le dossier au relevé de réception, de température ou de nettoyage si utile.
- Appliquez la mesure immédiate prévue par le site et consignez l’action. Identifiez ensuite la cause et la mesure de prévention à mettre en place.
- Attribuez l’action à un responsable avec une échéance. Indiquez comment et quand le résultat sera vérifié avant de clôturer.

Exemple fictif - NC-01, 12/11. Livraison : un colis est reçu ouvert. Refus du colis, note sur le bon de livraison et fournisseur prévenu. Le chef de cuisine vérifie au prochain passage que les emballages sont intacts, puis clôture l’écart avec son visa.

Référence : règlement (CE) n° 852/2004, article 5.

Suivi des écarts et corrections

Pour chaque écart, notez la mesure immédiate, la correction durable et la vérification de sa mise en œuvre.

Établissement _____ **Période** _____ **Responsable du registre** _____

Date / n°	Constat / référence	Action immédiate	Cause / correction durable	Responsable / échéance	Vérification / clôture	Visa